

lité d'examiner la panoplie de problèmes qui nous touchent, comme cela a été fait à la Commission Bélanger-Campeau de même que dans le Rapport Allaire, le premier ministre, monsieur le Président, nous a donné le droit de n'examiner qu'un seul petit point seulement: celui ayant trait à la formule d'amendement.

Monsieur le Président, si on veut vraiment avoir les outils pour sauver le Canada, ce qui finalement devrait être la responsabilité du Parlement du Canada, on devrait au moins avoir la possibilité d'avoir un comité parlementaire de tous les partis politiques qui aurait la responsabilité d'examiner toutes les questions ayant trait à la Constitution. Pourquoi encore le premier ministre essaie-t-il de faire une démarche constitutionnelle derrière des portes closes? C'est ce même genre d'attitude que l'on retrouve aujourd'hui concernant les changements au Règlement de la Chambre. C'est une tentative de faire taire la voix des minorités au Parlement.

Le fait qu'il ait le culot de continuer avec une motion de clôture, monsieur le Président, c'est une autre expression *of the contempt that he is showing for Parliament*. Peut-être qu'il pourrait m'aider avec cette expression, mais cela démontre le *contempt*.

[Traduction]

Ce fait trahit le mépris que le premier ministre éprouve pour le Parlement. Il impose la clôture à propos de cette question fondamentale qu'est le droit de s'exprimer au Parlement canadien. Il ne se soucie pas de ce que les minorités ont à dire. Peu lui importe le point de vue minoritaire des députés de l'opposition. Nous en tenons la preuve, puisqu'il impose la clôture à un moment où les députés de la minorité réclament le droit de parler.

**Le président suppléant (M. Paproski):** La députée aura encore six minutes lorsque nous reviendrons de la sanction royale.

\* \* \*

## LA SANCTION ROYALE

Le gentilhomme huissier de la verge noire apporte le message suivant:

Monsieur le Président, c'est le désir de l'honorable suppléant du Gouverneur général que cette honorable Chambre se rende immédiatement auprès de lui dans la salle de l'honorable Sénat.

## Sanction royale

En conséquence, le Président et les membres des Communes se rendent au Sénat.

• (1620)

*Et de retour:*

**Le président suppléant (M. Paproski):** J'ai l'honneur de faire savoir à la Chambre que, lorsqu'elle s'est rendue au Sénat, il a plu au suppléant du Gouverneur général de donner, au nom de Sa Majesté, la sanction royale aux projets de loi suivants:

Projet de loi C-79, Loi modifiant la Loi sur le Parlement du Canada, chapitre 20.

Projet de loi C-93, Loi modifiant la Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes, chapitre 21.

Projet de loi C-98, Loi habilitant le gouvernement du Canada, d'une part, à conclure avec les provinces des accords visant la protection du revenu des producteurs agricoles et, d'autre part, à prendre d'autres mesures à cette fin, chapitre 22.

Projet de loi C-97, Loi portant pouvoir d'emprunt, chapitre 23.

\* \* \*

[Français]

## LA CHAMBRE DES COMMUNES

### LES MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Andre (p. 19027) et de l'amendement de M. Dingwall (p. 19156).

**Mme Sheila Copps (Hamilton-Est):** Monsieur le Président, je suis contente d'avoir été interrompue, et je vais vous dire pourquoi. Alors que tout le monde se rendait à l'autre endroit, le député d'Abitibi nous a dévoilé la vraie raison pour laquelle les Conservateurs veulent mettre en place ce nouveau Règlement. Vous savez ce qu'il a dit? Le député travaillant d'Abitibi a dit ici en Chambre qu'on ne devrait pas trop dénigrer le nouveau Règlement car cela va lui donner une semaine de vacances de plus.

**Une voix:** Par mois!

**Mme Copps:** Par mois, a-t-il dit, monsieur le Président. C'est un bon Règlement, parce que cela lui accorde une semaine de vacances de plus par mois. Alors, c'est drôle que les députés d'en face prétendent que c'est pour aller faire du travail dans leurs circonscriptions quand on sait que la vraie raison, c'est qu'ils veulent couper leur travail de 25 p. 100, recevoir la même paye, avoir moins de comptabilité ici en Chambre et à travers le pays.